

Île-de-France

- Limites des régions
- Limites des départements
- Limites des communes

Types de zones

- Zone très sous dotée
- Zone sous dotée
- Zone intermédiaire
- Zone très dotée
- Zone sur dotée

Les communes suivies du symbole « * » appartiennent à un bassin de vie ou un pseudo-canton situé dans la zone d'échange. Suivant la décision de l'ARS, un bassin de vie ou un pseudo-canton en zone d'échange pourra

- passer de sur doté en très doté ou inversement ;
- passer d'intermédiaire à sous-doté ou inversement.

En raison de la superposition de certaines dénominations, toutes les communes ne sont pas indiquées. Il convient de se reporter à la carte départementale.

Carte établie par la FFMKR à des fins purement indicatives suivant les communications effectuées par la DREES et la CNAMTS en juin 2016.

